

ANORAAE SECTEUR 210

CONTRIBUTION A LA FORMATION DE NOUVEAUX PORTE-DRAPEAUX

Les 22 et 23 avril 2022 s'est déroulée sur la commune de Venette, une action de formation à l'attention de candidats à la fonction de porte-drapeaux venus de l'ensemble du département de l'Oise par la délégation militaire départementale (DMD) et la commune de Venette.

Pour le CDT Arnaud PETITPREZ, réserviste citoyen de l'AAE et membre du secteur 210 de l'ANORAAE, il s'agissait en outre d'élaborer un module d'enseignement à la portée de n'importe quel pédagogue, duplicable et utile à une multiplication des actions de formations. L'enseignement devait comprendre à la fois des éléments théoriques autour des valeurs citoyennes, de la déontologie du porte-drapeau, et un apprentissage des gestes et postures correspondant aux différentes « étapes » d'une cérémonie.

Âgés de 12 à 75 ans, 22 apprenants ont révisé un socle de connaissances sur les symboles de la république, l'histoire et le rôle du drapeau français, les lieux de mémoire, l'histoire, les formes et les ornements des monuments aux morts, les différents types de cérémonies et leurs déroulements, et enfin les sonneries, hymnes, chants et marches. Ils se sont vus également détailler les missions et la déontologie du porte-drapeau ainsi que les règles applicables en matière de port des décorations.

Le deuxième jour a été consacré aux exercices d'entraînement sur le parvis de la salle socio-culturelle de la commune, et enfin à une répétition de la cérémonie de restitution qui devait ensuite rassembler public, personnalités locales et régionales autour du monument aux morts de la commune.

Tous les objectifs ont été remplis lors de cette première session durant laquelle l'armée de l'air et de l'espace et l'ANORAAE ont été représentées.



Intervention du Cdt (rc) Petitprez



Exercice de mise en situation